

PUBLIC CONCERNE	Chargé de travaux Donneur d'ordres Animateur sécurité	PREREQUIS	Aucun prérequis	DATES	Intra (à définir ensemble)
DUREE	7 heures	PRIX	Nous consulter	LIEU	En intra, dans vos locaux sur toute la France

CONTENU DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ le cadre réglementaire et juridique
- ◆ le rôle et les responsabilités de chacun
- ◆ la méthodologie d'identification et d'analyse des risques de co-activité
- ◆ Les pièges et astuces pour assurer une bonne coordination des opérations



Il est possible de rajouter un module complémentaire, d'une journée, d'approfondissement sur l'analyse des risques. Les principaux risques de co-activités (travaux d'ordre électriques, travaux en hauteur, incendie...) sont alors davantage décrits, ainsi que les mesures standards associées (habilitation, permis de feu, consignations, ...). Une étude de cas propre à l'entreprise peut être envisagée avec une préparation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- ◆ Appliquer les prescriptions réglementaires dans le cadre d'opérations réalisées par des intervenants extérieurs, grâce à une prise de conscience des responsabilités et une meilleure compréhension des procédures et outils internes
- ◆ Être capable d'identifier et analyser les risques d'interférence pour les intégrer dans le plan de prévention

PROGRAMME

Partie 1 : cerner le cadre réglementaire et juridique

- Retour d'expérience et accidentologie
- Cadre réglementaire, les différentes situations d'intervention (chargement déchargement, bâtiment génie civil,...)
- Cas des opérations réalisées par des entreprises extérieures : notion de risque de co-activité.
- Les étapes réglementaires : inspection préalable, plan de prévention...
- Détails des obligations des entreprises utilisatrices, missions des entreprises extérieures
- Responsabilité civile et pénale
- Études de cas jurisprudence

Bien réussir sa mission de donneur d'ordres

Partie 2 : Assurer efficacement sa mission de donneur d'ordres

- Identifier et prévenir les risques d'interférence :
 - notion de co-activité
 - identification et analyse des risques
 - définition des moyens de prévention
- Éléments indispensables de l'organisation et les outils
- Réaliser une bonne inspection préalable
- Rédiger une analyse de risques dans un plan de prévention
- Transmettre les consignes de sécurité du site
- Suivre la réalisation des travaux : surveillance, inspection, recadrage, notion de point d'arrêt

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Formation en présentiel
- Face à face, diaporama
- Études de cas
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DÉLIVRÉ(S) SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : réalisation d'une étude de cas et renseignement d'un questionnaire
- Fiche de présence
- Attestation de formation
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DELAIS D'ACCES

- La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

ACCESSIBILITE

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – olivier@aqse-france.com

CODE 0601-02

Année 2024